

HOMMELEN (*Joseph-Pierre-Louis*), Lieutenant (Diest, 31.1.1878 — Schaerbeek, 26.11.1927). Fils de Jean-Baptiste et de Macquoi, Marie-Louise.

Incorporé le 31 janvier 1894 au 1^{er} régiment de chasseurs à pied et promu sergent le 2 novembre 1896, Hommelen avait été licencié et admis à un congé illimité quand le 6 mars 1899 il s'embarqua à Anvers, engagé comme sous-officier par l'État Indépendant du Congo. Fin mars, il était à Boma, assigné à la Province Orientale ; il monta vers Stanleyville, fut promu premier sergent le 1^{er} janvier 1900 et se distingua au cours de la campagne dans l'Urua (1900-1901) sous le commandement de l'inspecteur d'État Malfeyt. Son attitude lui valut les galons de sous-lieutenant, le 17 avril 1902. Rentré en congé le 20 juillet, il entama un 2^e terme le 15 janvier 1903 et fut attaché à la zone de la Ruzizi-Kivu (9 février 1903) ; il y passa trois années, redescendit en mai 1905 vers Boma qu'il atteignit le 11 février 1906 pour s'y embarquer à destination de l'Europe. Il passa son 3^e terme, du 11 octobre 1906 au 21 décembre 1909, attaché encore à la Ruzizi-Kivu. Mais sa santé eut beaucoup à souffrir du climat et c'est très anémié qu'il revint en Europe.

Cependant, colonial opiniâtre, il repartait le 12 novembre 1910, désigné pour le district de Stanleyville. Quand il arriva aux Falls, il se vit confier la compagnie de la Force Publique à Irumu (1^{er} mars 1911). C'est là que le 21 novembre, il obtenait les galons de lieutenant. En décembre 1913, il revenait en congé, fin de terme.

Le 23 juillet 1917, il repart en Afrique. Arrivé au Congo en août, Hommelen fut chargé de la direction de la police à Matadi. Le 22 août, des bruits alarmants concernant les horreurs des premiers jours d'occupation allemande en Belgique se répandirent au Congo ; à Matadi, un grand nombre de résidents, surexcités, demandèrent au lieutenant Hommelen de faire retirer le panonceau consulaire ennemi. Hommelen crut bien faire, pour éviter des incidents fâcheux, de se rendre chez le vice-consul allemand afin de l'inviter à retirer son panonceau. Hommelen fut blâmé en haut lieu de ce geste exécuté sans mandat. Il fut envoyé au Kivu où il prit rang dans les cadres des troupes belges se battant contre les Allemands à la frontière orientale du Congo. Il y eut une conduite brillante.

La guerre finie, il rentra en Belgique et ne retourna plus en Afrique. Il avait obtenu l'Étoile de service en or à une raie, et la croix de chevalier de l'Ordre du Lion et de l'Ordre de Léopold II.

20 septembre 1952.

[W. R.]

Marthe Coosemans.

G. Moolaert, *Campagne du Tanganyika*, Brux., 1934, p. 16. — Reg. matr. n° 2767.